

LE COURRIER

L'ESSENTIEL, AUTREMENT.

LAUSANNE

Le Pôle muséal se précise



Le parlement devra se prononcer d'ici à cet été sur le crédit de 43,5 millions de francs demandé par le Conseil d'Etat. DR

4 Le Pôle muséal de la gare de Lausanne pourrait prendre forme dès cet automne avec la pose de la première pierre du nouveau Musée des beaux-arts. Toutefois, le danger des recours et d'un possible référendum planent. Enjeux.

éditorial

PHILIPPE BACH

LES BONS VOEUX 2014 DE LA BNS

3

Bonne année. La Banque nationale suisse (BNS) fait souffler un vent un peu frisquet sur les finances publiques fédérales et cantonales. Elle a annoncé hier, pour cause de dévalorisation du prix de l'or, qu'elle ne verserait pas de dividendes pour l'exercice 2013. Une première. Résultat: 667 millions vont manquer dans les comptes cantonaux et 333 millions au niveau de la caisse fédérale.

La Confédération glissera dans les chiffres rouges, avec un déficit annoncé de 212 millions en lieu et place de 121 millions de boni votés par le Parlement fédéral. Et l'exercice est similaire pour les cantons: Genève perd 39 millions dans l'affaire, Vaud 60 millions, le Valais 26 millions, Neuchâtel 15 millions, Fribourg 24 millions et le Jura 5,9 millions. Les grands cantons allemands font aussi la grimace (-117 millions pour Zurich et -80 millions pour Berne).

Les autorités ont tenté hier de relativiser la nouvelle -tout de même évoquée depuis plusieurs mois. Par essence, les rentrées fiscales sont fluctuantes jusqu'au dernier moment. Mais il est un peu piquant de voir un Serge Gaillard, directeur de l'administration fédérale des finances, mettre le déficit annoncé de 212 millions en

regard des 66 milliards de rentrées de la Confédération. On se console comme on peut.

Tout cela sentait un peu l'improvisation. La bride laissée sur le cou de la BNS prive un peu plus les collectivités publiques de leur marge de manœuvre et de la maîtrise de leur politique financière. Il est probable que des voix se feront rapidement entendre pour plaider pour davantage d'austérité financière au nom de l'orthodoxie comptable. Est-il raisonnable d'appuyer une politique financière sur des fluctuations boursières? La NZZ parle déjà de «pochette surprise» pour qualifier cette source de revenu étatique.

On connaît déjà les victimes d'un tel resserrement budgétaire. Ainsi, à Genève, en cas de bénéfice comptable en 2013, la fonction publique pouvait espérer toucher son dû cette année - à savoir ses annuités-; cela ne sera plus le cas si le budget plonge dans le rouge. En l'occurrence, en commission des finances, l'hypothèse de résultats bénéficiaires aux comptes 2013 avait été évoquée: 28 millions en lieu et place de 31 millions de déficits inscrits au budget. Avec un manco de 39 millions, cet objectif s'éloigne singulièrement. Et les velléités de relever les minimas sociaux des emplois de solidarité, évoquées pendant la campagne électorale, auront fait long feu.

12 TURQUIE
Après le mouvement du **parc Gezi**, la lutte continue



Avec son Parti démocratique des peuples, le député Sirri Süreyya Önder est déterminé à briguer la mairie d'Istanbul, fief du premier ministre Erdogan. CLÉMENT GIRARDOT

8 Depuis deux jours, des milliers d'immigrés africains manifestent à Tel Aviv contre la nouvelle **législation israélienne** en matière d'immigration.

5 A Genève, un nouveau groupe Facebook s'est donné pour mission de répertorier et de dénoncer les **logements inoccupés** du canton.



PREMIÈRE STATION DE SKI EN CORÉE DU NORD



AGORA

Des vêtements intelligents?

RECHERCHE • Un slip qui tire la sonnette d'alarme quand un patient grabataire souffre d'escarres, une chaussette qui mesure le taux d'oxygène dans le sang: les vêtements du futur feront bien plus que nous tenir chaud.

SIMON KOEHLIN*

Dans le quotidien hospitalier, les escarres représentent un problème considérable. Selon des études allemandes, 10 à 25% des patients stationnaires développent ce type de plaies chroniques. Elles touchent la peau et les tissus chez des personnes contraintes de rester longtemps immobiles, en position couchée ou assise, comme les paraplégiques.

Des chercheurs tentent d'aider ces patients avec des textiles intelligents. Une équipe emmenée par Lukas Scherer, de l'Empa, a développé, dans le cadre du programme de recherche Nano-Tera, une sorte de slip qui devrait permettre de détecter les escarres de manière précoce. Pour l'instant, il ne s'agit que d'un prototype, «un petit drap que l'on glisse entre la peau et le vêtement», précise Lukas Scherer.

Mais ce morceau de tissu a plus d'un tour dans son sac: différents composants et capteurs électroniques qui surveillent le patient y sont tissés. Un autre groupe de recherche, dirigé par Gerhard Tröster, de l'EPFZ, a développé des capteurs qui mesurent la température corporelle et l'humidité de l'épiderme. Lukas Scherer, quant à lui, a mis au point des fibres optiques qui fournissent des indications concernant l'irrigation sanguine de l'épiderme et la pression qui s'exerce sur la partie surveillée. Les fibres sont reliées à un boîtier qui indique au patient ou à la personne qui s'en occupe si les valeurs mesurées sont correctes.

Le principe est révolutionnaire dans la mesure où, en plus d'être flexibles et doux, tous les modules électroniques peuvent être intégrés dans le textile au moyen d'une machi-

ne à broder ou d'un métier à tisser industriels. «Notre sous-vêtement ne doit pas déranger les patients, insiste Lukas Scherer. Nous ne voulons surtout pas provoquer encore plus d'escarres avec des composants rigides.» Au cours des prochains mois, le «slip intelligent» sera testé sur des patients du Centre suisse des paraplégiques, à Nottwil. On verra alors s'il est capable d'une détection précoce des escarres.

Mais pour le scientifique, la recherche reste l'aspect prioritaire. «En termes de facteurs médicaux, on ignore encore beaucoup de choses sur les escarres, rappelle-t-il. Avec le sous-vêtement intelligent, parmi les paramètres que nous mesurons, nous sommes à même d'identifier ceux qui sont liés à l'endommagement des tissus.»

L'intégration de l'électronique dans des textiles présente encore d'autres possibilités d'utilisation. Les chercheurs emmenés par Gerhard Tröster ont développé, eux aussi dans le cadre du programme Nano-Tera, une chaussette qui mesure la saturation en oxygène du sang. Un jour, ce textile pourrait servir à surveiller des patients souffrant de rétrécissement ou d'obturation des vaisseaux au niveau des jambes et des pieds.

De manière générale, Lukas Scherer estime que le monitoring de longue durée représente un important potentiel pour ces instruments qui permettraient de surveiller jour et nuit des personnes âgées. Les valeurs suspectes seraient communiquées à l'hôpital ou au médecin. Il se pourrait donc qu'à l'avenir, les soignants en gériatrie trouvent des aides précieuses dans les penderies.

* Paru dans *Horizons* n° 99, décembre 2013, magazine du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS).

Je vous parle une fois de plus (oui, je sais, je rabâche, c'est ça, les vieux cons) d'un temps que les moins de quarante ans ne peuvent pas connaître: le temps de l'initiative Schwarzenbach contre la «surpopulation étrangère», mère de toutes les batailles xénophobes de ces quatre dernières décennies, d'où qu'elles sourdent. A cette initiative, Max Frisch avait répondu, parlant des travailleurs étrangers, par cette phrase restée aussi célèbre que l'initiative elle-même: «On voulait des bras et ce sont des hommes qui sont venus.» Et on en est toujours là. Et là d'y être encore.

L'IMPOLIGRAPHE

Putain, quarante ans...



PAR PASCAL HOLENWEG*

L'initiative Schwarzenbach avait été repoussée. Après, notamment, une intense campagne de la droite traditionnelle et du patronat. Qui craignaient que «notre économie» (c'est-à-dire la leur...) manque de bras. Et qu'on ne trouve plus de boniches espagnoles. Le journal patronal *Entreprise romande* a eu la bonne idée de reproduire une partie du dossier que son ancêtre, *L'Ordre professionnel*, avait consacré en mai 1970 à l'initiative Schwarzenbach.

Avec notamment cet argument massue: «Le départ de quelque deux cent mille travailleurs étrangers entraînerait celui de leurs épouses. Or, les femmes suisses, surtout celles qui travaillent au dehors, sont bien heureuses de trouver des épouses d'Italiens ou d'Espagnols pour venir faire leur ménage». Mignon, non? En décembre dernier, dans le même journal (qui a changé de titre entretemps), cet autre argument, tout aussi mobilisateur: l'initiative udéciste est inutile car «l'immigration ralentira bien assez tôt, dès la prochaine crise économique, sans qu'il ne (*sic*) soit besoin de la contingentent».

Bref, à droite, on s'inquiète: le contingentement migratoire que veut ressusciter l'UDC risque de priver «l'économie» de la main-d'œuvre nécessaire, et qu'elle ne trouve pas au sein de la population résidente. D'autant que, face à ce contingentement, les secteurs économiques seraient concurrents les uns des autres et qu'un contingentement de la main-

d'œuvre immigrante prêterait forcément les uns au profit des autres – ainsi, l'Union Suisse des Paysans craint-elle de ne pas pouvoir régater avec le patronat de l'industrie, producteur de bien plus de valeur ajoutée (grâce à l'exportation), de profits, de dividendes... Ajoutez à cela les besoins de main-d'œuvre qualifiée dans le tertiaire et les risques de mesures de rétorsion européennes frappant les exportations, et vous aurez compris pourquoi le patronat suisse va s'engager résolument dans le combat contre une initiative émanant d'un parti qui, sur tous les autres enjeux que celui de l'immigration, lui est un allié fidèle...

Mais à gauche non plus, on n'est pas en reste d'argumentation utilitariste, en rappelant par exemple que c'est grâce aux salariés immigrants que les assurances sociales tiennent financièrement debout. Et grâce aux bas-ventres immigrés que la démographie helvétique ne ressemble pas à un recensement de pensionnaires d'EMS. A gauche comme à droite, on explique que les immigrants, on les accepte parce qu'on en a besoin. Pour occuper les emplois que

«notre économie» (version de droite) crée (elle en a créé 565 000 en dix ans) ou que nos services publics (version de gauche) exigent, ou pour faire les gosses que les indigènes ne font pas. Parce que, c'est bien connu, l'immigrant est prolifique et l'immigrante féconde. On complète ainsi la vieille citation de Max Frisch: aux bras d'«on a appelé des bras et ce sont des hommes qui sont venus» s'ajoutent désormais les couilles et les utérus. L'immigrant-e doit produire. Et se reproduire. Pour nous, et à notre place.

Et la «libre circulation» conçue comme un droit fondamental, dans tout ça? Et cette idée, insensée, que les migrants, même ceux qui sont en situation irrégulière, ont les mêmes droits fondamentaux que les résidents? N'en parlez pas, imprudent-e, ça fait peur, et on doit rassurer. Comme il y a quarante ans. Ou si on inquiète, ce ne doit pas être sur le sort des droits fondamentaux, mais sur celui de «notre prospérité»...

On avait bien fait, il y a quarante ans, de ne pas jeter à la poubelle de l'histoire notre matériel de campagne contre l'initiative Schwarzenbach... N'empêche, moi, dans la famille Schwarzenbach, je demande Annemarie.

* Conseiller municipal carrément socialiste en Ville de Genève.





POLITIQUE MONÉTAIRE Cette année, pour la première fois depuis 22 ans, la Banque nationale suisse ne versera pas de dividendes aux cantons et à la Confédération. En cause: la chute des cours de l'or.

Banque nationale: l'or de l'infortune

GUILLAUME MEYER

«On attendait une perte, mais peut-être pas d'une telle ampleur.» Directeur des investissements de la banque Reyl, François Savary résume le sentiment ambiant après l'annonce choc de la Banque nationale suisse (BNS), hier. L'institut d'émission prévoit une perte de l'ordre de 9 milliards de francs au terme de son exercice 2013. Conséquence directe: en 2014, pour la première fois depuis 22 ans, la BNS ne versera pas aux cantons et à la Confédération une part de son bénéfice. Une déconfiture qui s'explique par la chute des cours de l'or, dont la banque détient 1040 tonnes.

La perte sur l'or est un peu compensée par un bénéfice sur les monnaies étrangères

Le métal jaune a perdu 28% de sa valeur en 2013. Alors qu'il s'échangeait à 1675 dollars l'once à la fin 2012, l'or coûte à peine 1240 dollars l'once aujourd'hui. François Savary voit deux explications au phénomène. D'abord, la disparition de «l'effet refuge». «Les investisseurs avaient acheté beaucoup d'or au plus fort de la crise, car il est considéré comme un placement sûr. Avec la confirmation de la reprise mondiale en 2013, les gens se sont désengagés de l'or, ce qui a tiré les prix vers le bas.» En Europe, la bonne gestion de la crise chypriote a soutenu ce regain de confiance, selon l'analyste.

Perte de 15 milliards

Si l'or est tombé en disgrâce, c'est aussi parce qu'il n'offre aucun rendement. Contrairement aux obligations, dont l'attractivité dépend du niveau des taux d'intérêt. Comme ils sont orientés à la hausse, les investisseurs ont rééquilibré leurs portefeuilles au profit des obligations. Aux Etats-Unis, devant la perspective d'une baisse du soutien de la Réserve fédérale à l'économie, les taux d'intérêt sont passés de 1,4 à 3% entre mi-2012 et la fin 2013. L'un dans l'autre, les cours de l'or ont chuté. Ce qui se traduit, dans les comptes de la BNS, par une perte de valeur des stocks d'or de 15 milliards de francs.

Depuis une quinzaine d'années, pourtant, la banque centrale tend à se défaire de ses stocks d'or. N'aurait-il pas été avisé d'accélérer le mouvement l'année dernière?

Non, estime François Savary. «La BNS accumule d'énormes réserves de devises étrangères pour soutenir le cours plancher du franc face à l'euro. Détenir de l'or lui permet de diversifier le risque.» L'institut monétaire, rappelle l'analyste, a d'ailleurs largement profité de la hausse de l'or avant 2013. «Les cours ont quasiment doublé entre 2007 et 2012. Aujourd'hui encore, ils sont supérieurs de 50% à leur valeur de 2007.»

Reste que la BNS a peut-être péché par manque de prudence, rétrospectivement, en alimentant insuffisamment son fonds de réserve censé pallier les déconvenues de ce type. François Savary vient à son secours: «L'ampleur de la chute de l'or est telle qu'elle était difficilement anticipable. Le métal jaune a subi sa plus forte baisse depuis 1981.» Ce qui fait aussi dire à l'analyste qu'il faut s'attendre à une stabilisation du prix de l'or ces prochains mois. «Je pense également que la hausse des taux d'intérêt à long terme, très négative pour l'or, est en grande partie derrière nous.»

Dans les comptes de la BNS, la perte de valeur des stocks d'or est quelque peu compensée par deux gains, chacun de plus de 3 milliards de francs: la vente du fonds de stabilisation StabFund, à savoir le rachat par UBS de ses actifs toxiques, et les positions en monnaies étrangères. Ces réserves de devises avaient déjà généré un bénéfice de 4,7 milliards en 2012. François Savary voit la confirmation d'une stratégie gagnante de la part de la BNS, malgré la lourde perte essuyée en 2010: «Ce résultat démontre que sa politique d'accumulation de devises étrangères génère des gains.»

Baisse des versements

En 2010, à cause des mouvements de change, la banque centrale avait enregistré une perte record de 19,2 milliards. Un épisode qui l'a contrainte à revoir à la baisse ses versements aux cantons et à la Confédération. En 2011, dans une convention, la BNS et le Département fédéral des finances (DFF) ont ainsi abaissé le montant annuel destiné aux collectivités publiques suisses à 1 milliard de francs, à condition que la réserve pour distribution soit positive. La précédente convention prévoyait 2,5 milliards de francs. I



L'or de la BNS a perdu 28% de sa valeur l'an dernier. Alors qu'il s'échangeait à 1675 dollars l'once à la fin 2012, le métal jaune coûte à peine 1240 dollars l'once aujourd'hui. KEYSTONE

Les cantons romands durement touchés

La décision de la Banque nationale suisse (BNS) de ne pas verser de dividendes au titre de l'exercice 2013 est une mauvaise surprise pour les cantons romands. Le manque à gagner est supérieur à 150 millions de francs pour ceux-ci.

Pour le canton de Vaud, la perte représente quelque 60 millions de francs, a expliqué à l'ats le grand argentier vaudois Pascal Broulis. Cette décision n'entraînera toutefois pas de mesures d'économies particulières, le budget 2014 étant bénéficiaire de 24 millions de francs. «J'avais toujours

mis ce dossier dans les risques», a ajouté M. Broulis.

A Genève, l'impact négatif se ressentira déjà sur les comptes 2013, dont le résultat se détériore de 39 millions de francs, selon le Département genevois des finances. Il n'est cependant pas possible de savoir si les comptes 2013 du canton de Genève seront dans le rouge à ce stade.

Le Valais perd 26 millions de francs. Ce montant avait été inscrit dans le budget, a déclaré le chef du Département des finances Maurice Tornay. Les

comptes 2013 de l'Etat du Valais devaient boucler dans le noir, mais difficilement en raison d'une diminution des recettes fiscales, a indiqué M. Tornay. Le budget 2014 présente un excédent de revenu de 4,7 millions de francs.

Du côté de Fribourg, le canton subira cette année un manque à gagner de 23,725 millions de francs. C'est une «très mauvaise nouvelle, alors qu'on vient de finir notre plan d'économies», a dit à l'ats le chef des Finances Georges Godel. Pour mémoire, le bénéfice de 0,5 million de francs inscrit au budget 2014 dépendait déjà

d'une vaste palette de mesures d'austérité.

Neuchâtel subit pour sa part un manque à gagner de 14,6 millions de francs pour l'exercice 2013. Le déficit annuel du canton, estimé à 10-15 millions il y a encore quelques mois, pourrait finalement atteindre quelques dizaines de millions - d'autres mauvaises surprises étant apparues au bouclage des comptes - et ainsi sortir des limites du frein à l'endettement.

Le canton du Jura devra de son côté se passer de 5,9 millions de

francs. Le déficit au budget 2014 va ainsi doubler pour s'élever à plus de 10 millions de francs, a expliqué le ministre jurassien des finances Charles Juillard.

Berne, de son côté, tablait sur une manne fédérale de 82 millions de francs. Concrètement, son budget devrait s'inscrire dans les chiffres rouges malgré le programme d'austérité adopté en novembre par la majorité bourgeoise du Grand Conseil. Il présentait un excédent de revenus de 600 000 francs. ATS

Découvrez Le Courrier Web



laDécouverte

Tous les jours, le Courrier met en libre accès des articles "maison" de la veille de manière à permettre un partage démocratique de l'information. Ces articles sont classés par rubrique et des recherches peuvent être effectuées par sujet, catégorie ou auteur.



lesDemos

L'édition PDF du journal du jour peut être feuilletée par tout un chacun, par simple clic sur l'icône du journal en page d'accueil, puis en navigant de page en page. Le téléchargement permettant la lecture de la page est réservé aux abonnés. Pour vous faire découvrir Le Courrier en téléchargement, nous vous offrons néanmoins l'accès à nos éditions spéciales récentes.



l'Actualité

L'agenda associatif, les liens vers l'actualité de nos partenaires, et notre revue de presse font également du site Web du Courrier une fenêtre sur le monde.



lesDossiers

Une présentation par dossiers vous fera découvrir des thèmes chers au Courrier comme les mouvements sociaux en Amérique Latine, l'égalité des genres, l'eau, etc.



lesAvantages

Si vous êtes abonné(e) à l'édition papier du Courrier, l'abonnement à l'édition électronique est gratuite. Faites en simplement la demande via le site Web, par mail ou par téléphone à notre service abonnements en indiquant bien votre numéro d'abonné. Un mot de passe sera généré et vous sera communiqué dans les meilleurs délais.



lesArchives

Vous avez désormais un accès illimité aux archives PDF du journal depuis 1999. Retrouvez d'anciens articles, constituez vos propres dossiers thématiques, conservez des éditions précieuses ou historiques.

LE COURRIER



Année décisive pour le Pôle muséal

LAUSANNE • Le Conseil d'Etat vaudois demande 43,5 millions de francs au parlement pour la première étape de son projet phare: la construction d'ici à 2017 d'un nouveau Musée des beaux-arts à côté de la gare CFF.

SAMUEL SCHELLENBERG

L'année 2014 sera cruciale pour le projet de Pôle muséal. Située dans l'ancienne halle aux locomotives de la gare de Lausanne, sa construction pourrait démarquer à l'automne. Pour autant que le Tribunal fédéral ne donne pas raison au Collectif Gare, qui déposera ces prochains jours un recours. Et seulement si aucun référendum ne barre la route à cette nouvelle tentative de sortir le Musée cantonal des beaux-arts (mcb-a) du Palais de Rumine, où il est actuellement à l'étroit.

Le Conseil d'Etat vaudois a fait savoir hier qu'il a adopté le 18 décembre trois décrets et une loi, transmis au parlement. Concrètement, il demande 30,63 millions de francs pour la construction du nouveau mcb-a. Et 12,95 millions pour les études de la phase suivante du projet, qui prévoit l'implantation au même endroit du Musée de l'Elysée, dédié à la photographie, et du Musée de design et d'arts appliqués contemporains (Mudac). Deux institutions qui ont elles aussi un besoin urgent d'espaces supplémentaires.

Partenariat public-privé

Le Conseil d'Etat demande par ailleurs un crédit d'études de 400 000 francs pour l'avenir du Palais de Rumine. «Les plus grands supporters du Pôle muséal sont les directeurs des quatre autres musées que compte le palais, en plus du mcb-a: ils manquent eux aussi de place», a plaisanté la conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon, lors d'une conférence de presse commune du canton, de la ville et des CFF.

Le Grand Conseil se prononcera sans doute avant l'été, également sur un projet de loi destiné à créer une fondation de droit public pour le mcb-a. Un nouveau statut qui donnera davantage de souplesse à l'institution, sans pour autant l'affranchir de la surveillance de l'Etat, selon Anne-Catherine Lyon. «Il s'agit de prendre le meilleur des deux mondes», publics et privés, estime la conseillère d'Etat.

La mise à l'enquête de la première phase du projet dé-



Le Pôle muséal, à côté de la gare (en haut à gauche), devrait intégrer des éléments de l'ancienne halle des locomotives (en bas à gauche). A droite, l'intérieur du musée. DR/PHOTOMONTAGE

marrera ces prochains jours, en parallèle au travail parlementaire. Pour la Fondation de soutien au Pôle muséal, il s'agira de trouver 8,2 millions de francs supplémentaires pour boucler la part privée du financement (34 millions prévus). En ajoutant 5 millions de la ville de Lausanne – elle mettra aussi à disposition la parcelle, après un échange avec les CFF, actuels propriétaires des lieux –, les 30,63 millions du canton et le montant initial de 13,87 millions accordé par le Grand Conseil dans le cadre du crédit

d'étude, on arrive à un total de 83,5 millions.

«Il faudra 15 000 briques pour construire le nouveau mcb-a», s'est amusé à noter le grand argentier Pascal Broulis, pour qui le musée sera un «outil important qui doit faire rayonner le canton en Suisse et à l'étranger». Imaginée par le bureau des architectes catalans Fabrizio Barozzi et Alberto Veiga, la bâtisse mesurera 144 mètres de long, sur 20 de large et 22 de haut. On y retrouvera deux éléments d'origine de la halle des locomotives de 1911, té-

mognages de son passé industriel: la façade pignon de la nef centrale, avec sa grande fenêtre visible depuis les voies. De même que la façade d'une des nefs latérales et ses portes.

Si le nouveau mcb-a pourrait ouvrir ses portes dès 2017, l'entier du Pôle muséal, avec l'Elysée et le Mudac, ne verra pas le jour avant 2020. Le coût total estimé pour la seconde phase est de 100 millions, composé de 40 millions privés, de 40 millions du canton et de 20 millions de la ville de Lausanne. Le concours d'architecture pour les nouveaux bâtiments sera lancé dès que le

Grand Conseil aura approuvé le crédit d'étude de 12,95 millions.

Référendum possible

Rappelons que fin novembre, le Tribunal cantonal a rejeté les 13 recours déposés contre le Plan cantonal d'affectation de l'ancienne halle aux locomotives. Le Collectif Gare, l'un des opposants, a toutefois annoncé qu'il portera l'affaire au Tribunal fédéral – il a jusqu'au 13 janvier pour déposer son recours. Le groupe-ment juge que le site est inapproprié, notamment à cause des vibrations provoquées par les

trains, et que la destruction de la halle signifiera une perte patrimoniale inacceptable.

Il estime aussi que le Pôle muséal coûtera trop cher et qu'il serait préférable d'agrandir le mcb-a sur la place de la Riponne. En parallèle au recours, il n'exclut pas de lancer un référendum: «Toutes les options sont ouvertes», selon Barbara Fournier, membre du comité du Collectif Gare. On se souvient qu'en novembre 2008, les Vaudois avaient refusé à 52,4% un projet de nouveau mcb-a à Bellerive. I

EN BREF

UNE ANNÉE RECORD

PRANGINS Le Château de Prangins a accueilli plus de 51 000 visiteurs en 2013, un record depuis son ouverture en 1998. L'augmentation s'est montée à 33% grâce notamment à l'ouverture de la nouvelle exposition permanente «Noblesse oblige! La vie de château au XVIII^e siècle». Cette exposition qui restitue les somptueux décors des salles de réception a conquis le cœur du public, a indiqué le Musée national suisse. ATS

UNE ÉLECTION EN MARS À LA TOUR-DE-PEILZ

MUNICIPALITÉ Une élection complémentaire sera organisée le 2 mars à la Municipalité de La Tour-de-Peilz, suite à la démission du conseiller municipal Frédéric Grognuz (PLR) élu juge à la Cour des comptes. Le PLR était entré à la municipalité le 1^{er} janvier 1998. Un éventuel deuxième tour est prévu le 23 mars. ATS

MARIAGE

L'Eglise réformée fait sa pub au cinéma

JOËL BURRI

Un mariage religieux n'est pas forcément synonyme d'une grande cérémonie à l'église, avec la robe, le pasteur et une lourde organisation. C'est le message qu'entend faire passer l'Eglise évangélique réformée vaudoise (EERV) à travers un spot de publicité diffusé depuis décembre dans plusieurs cinémas vaudois. La campagne vise à faire connaître les prestations de l'institution.

«Ce film est le premier d'une série de quatre», explique Paolo Mariani, responsable de l'office d'information et communication de l'EERV. «Nous allons traiter des quatre moments qui tracent la vie d'un chrétien classique.» Après le mariage, le baptême ou la bénédiction d'un enfant, le culte des Rameaux (confirmation) et le service funèbre seront abordés.

«Nous voulions rappeler que les gens qui souhaitent se marier sous une forme différente peuvent le faire. Ce qui est fondamen-



Le mariage à l'église tente moins les couples. KEYSTONE

tal c'est la volonté du couple d'invoquer la bénédiction de Dieu sur leur union», poursuit Paolo Mariani. Pour l'EERV, un couple qui demande une bénédiction dans un lieu insolite est plus proche du sens du mariage qu'un couple dont la seule motivation est de faire une cérémonie dans un lieu d'exception, tel qu'un temple plusieurs fois centenaire.

La nécessité de recourir à la publicité pour dire cela s'est imposée. «On vit dans une société où la religion est de moins en moins connue, relève Paolo Mariani. L'instruction religieuse n'existe quasiment plus et les gens ne savent même plus ce que leur église peut leur offrir.»

Un avis que partage le sociologue des religions Jörg Stolz,

chercheur à l'observatoire des religions en Suisse et doyen de la Faculté de théologie et de sciences des religions de l'Université de Lausanne. «Je pense que le constat que font les églises est correct: aujourd'hui le savoir sur la religion est très bas. Plusieurs ont donc commencé à communiquer par des moyens tels que la publicité pour faire connaître leur offre.»

Il voit les racines de cette méconnaissance dans la sécularisation de la société. «Avant les années 1960, la religion jouait un rôle collectif important, mais la société s'est fortement individualisée. Et la religion, elle-même, est devenue quelque chose de personnel»

La perte de ce rôle fédérateur des églises a eu pour conséquence un fort appauvrissement du savoir religieux. «Avant 1960, les parents même s'ils n'étaient pas croyants conféraient l'autorité de formation religieuse à l'école et à l'église.» PROTESTINFO

DRAME DE PAYERNE

Le blog de Marie pourra être examiné

La Chambre des recours pénales du Tribunal cantonal a tranché: le blog de Marie, assassinée le 14 mai 2013 près de Romont (FR), pourra être examiné par la justice vaudoise, comme le révèle le site de «24 heures». La Chambre répond ainsi à une requête de M^e Loïc Parein, avocat du meurtrier présumé, Claude D. L'avocat a été interpellé par la phrase: «Je cherche des clients pour plus d'infos venez me parler... love.»

Le procureur général Eric Cottier n'avait pas accédé à cette demande, estimant que «le blog ne paraissait pas contenir d'éléments pertinents pour établir les faits de la cause». Il n'entend toutefois pas contester la décision et fera exécuter la mesure par une sauvegarde et une copie complète du blog, hébergé par Skyrock. De son côté, la famille de la victime a jusqu'à fin janvier pour déposer un éventuel recours. MTI

Des enquêteurs du net luttent contre les appartements vides

GENÈVE • Créé il y a cinq jours, un groupe Facebook réunit déjà plus de 1600 Genevois. Son but? Répertoire et dénoncer les logements inoccupés.

ERIC LECOULTRE

Après cinq jours d'existence, le groupe Facebook «Appartements vides à Genève» compte déjà plus de 1600 membres. Son but? Fournir une plateforme aux citoyens genevois pour répertorier tous les logements inoccupés du canton. Une initiative repérée dimanche par la RTS. «J'ai tout de suite été très surpris par l'ampleur du phénomène», avoue Stéphane Guex-Pierre, metteur en scène et créateur du groupe.

Excédé, après avoir été informé de l'existence de nombreux appartements inoccupés à Chêne-Bougeries afin de permettre à leurs propriétaires de surélever l'immeuble en limitant les risques de recours, l'homme a créé cette page sur un coup de tête. Il entend ainsi favoriser l'application de la Loi sur les démolitions, transformations et rénovations de maisons d'habitation (LDTR) grâce aux contributions citoyennes. Cette loi interdit en effet aux propriétaires de maintenir des appartements inoccupés sans motifs légitimes, comme des travaux de rénovation qui ne peuvent s'effectuer avec la présence d'habitants. Elle permet également à l'Etat d'exproprier les biens immobiliers pour loger des personnes si ces conditions ne sont pas remplies.

De la délation?

Plusieurs dizaines d'appartements ont été mentionnés par les membres du groupe. Des accusations plus ou moins fondées qui suscitent toutefois de vifs débats dans la communauté. «Je vais souvent vérifier avec mes moyens si des autorisations de construire couvrent certains cas, explique Carole-Anne Kast, conseillère administrative à Onex et secrétaire générale du Rassemblement pour une politique sociale du logement. Si certaines vacances sont légales, nous le notons, bien évidemment.» La magistrate, très active au sein du groupe, a également publié une lettre-type permettant à chacun de dénoncer un cas abusif auprès du Département de l'aménagement, du logement, et de l'énergie (DALE).

Ce groupe Facebook appellerait donc ses membres à la délation? Pour Carole-Anne Kast, les publications de la page mettent uniquement en avant des informations déjà disponibles au public. «Il n'existe pas d'enquêteurs dans ce domaine à l'Etat. Les citoyens lui rendent service en lui signalant les possibles abus.» Antonio Hodggers, conseiller d'Etat à la tête du DALE, comprend la préoccupation des Genevois dans un contexte de crise. «Je préfère toutefois que les dénonciations soient envoyées directement à mon département plutôt qu'une mise au pilori sur la place publique.»

Le magistrat vert estime également que l'Etat détient les outils nécessaires pour lutter contre les pratiques illégales. Généralement, les simples menaces d'expropriation suffisent à

renvoyer un appartement sur le marché.

Une pratique marginale

Le nombre de logements vides recensés par l'Office cantonal de la statistique en juin dernier s'élevait à 268. Un chiffre largement sous-estimé, selon Stéphane Guex-Pierre, mais qui conduit Cyril Aellen, député PLR au Grand Conseil et président de la Chambre genevoise immobilière, à juger les pratiques abusives comme étant marginales.

Si ce dernier explique ne pas adhérer à la forme de la démarche du groupe Facebook, il admet volontiers être favorable à la sanction des éventuels délits. «Mettons en lumière tous les cas d'appartements vides à Genève, poursuit-il. Cela permettra à tous de se rendre compte des vraies raisons de cette pratique.» Et de

pointer du doigt les nombreux recours lancés systématiquement à l'encontre des travaux projetés par les propriétaires.

Cette initiative a le mérite de s'attaquer de manière visible à un problème du canton en matière de logement. Elle ne met cependant pas en évidence d'autres cas dramatiques qui provoquent davantage de pénurie, selon Christian Dandrès, député socialiste et juriste à l'Asloca. «Les personnes qui louent un appartement à Genève sans toutefois l'occuper afin d'obtenir des avantages fiscaux provoquent une situation bien plus choquante.» Dans ce cas, l'Etat ne bénéficierait pas d'une arme comparable à la LDTR pour lutter contre les abus. I

<https://www.facebook.com/groups/ap-pavid/>



Le nombre de logements vides recensés par l'Office cantonal de la statistique en juin dernier s'élevait à 268. KEYSTONE

Une surélévation annulée par la cour de justice

GENÈVE • Un immeuble aux Eaux-Vives devait se voir rehausser de deux étages. Des négligences juridiques ont annulé les travaux.

Le cour de justice a tranché. Il n'y aura pas deux étages supplémentaires au 23 rue Henri-Blanvalet, dans le quartier des Eaux-Vives. La décision s'inscrit dans une série de surélévations acceptées par voie dérogatoire et annulées par les tribunaux parce qu'elles ne respectaient pas la loi. Dévoilé hier par la Tribune de Genève, la surélévation concernée avait pourtant reçu en mars 2012 le feu vert de l'administration, qui se basait sur un préavis de la commission d'architecture chargée de motiver la dérogation. Selon l'arrêt de la Chambre administrative de la cour de justice, le Département en charge du logement a donné son accord en «méusant de son pouvoir d'appréciation».

Pour Christian Dandrès, avocat à l'Asloca, la faute revient à Mark Muller, alors à la tête du département. «Il s'est permis des largesses en autorisant des dérogations pour des surélévations d'immeubles litigieuses dans bon nombre de dossiers.» C'est à l'automne 2012 que la cour s'est montrée plus stricte. Elle a considéré que le préavis de cette commission ne suffisait pas s'il n'était pas motivé avec sérieux.

«Le préavis rendu par la commission ne comportait que quelques lignes évasives qui ne permettait pas de s'assurer que les intérêts architecturaux et d'urbanisme étaient préservés malgré la dérogation», explique M. Dandrès. En cause: la surélévation du 23 Henri-Blanvalet nuirait à l'ensoleillement des immeubles alentour, sans compter que les conditions pour déroger aux gabarits légaux n'étaient pas remplies. Pour une largeur de rue de 10 mètres, la hauteur de l'immeuble après surélévation ne devrait pas dépasser 16 mètres mais le projet l'aurait porté à 19 mètres. La Ville a donc fait recours et obtenu gain de cause auprès de la cour de justice. «M. Muller s'est assis sur la loi en se servant des dérogations comme bon lui semblait, tonne M. Dandrès. Je salue la décision de la cour, qui se conforme ainsi à l'Etat de droit.»

A Genève, trois mille surélévations potentielles seraient envisageables. «Cela ne justifie pas de faire fi des principes de salubrité et de sécurité, souligne-t-il. Surtout quand on sait que la plupart de ces surélévations offrent des logements haut standing qui ne répondent pas aux besoins de la population.» MATTEO MAILLARD

EN BREF

GENÈVE / PROCUREUR GÉNÉRAL Pierre Bayenet se lance contre Olivier Jorrot

Le procureur général Olivier Jorrot briguera un nouveau mandat lors des élections judiciaires de ce printemps, a-t-il annoncé hier. Ce sera la première fois qu'il se frottera au scrutin populaire pour accéder à cette fonction, lui qui avait été désigné par le Grand Conseil en 2012 après la démission de Daniel Zappelli. Pour éviter une élection tacite de l'ancien député PLR, le groupe Ensemble à gauche a d'ores et déjà décidé de lancer l'avocat Pierre Bayenet dans la bataille, indique Pierre Vanek. Le reste de la gauche devrait se décider entre aujourd'hui et jeudi sur la stratégie à adopter, tout comme, l'UDC et le MCG. PCA

SANTÉ

L'assurance-maladie plombe le moral des travailleurs frontaliers

Ils ont le moral en berne. Dès juin prochain, les travailleurs frontaliers ne pourront plus se tourner vers des assurances-maladie privées pour se faire rembourser leurs frais de santé. Cette décision imposée par Paris provoque l'émoi dans la région genevoise.

Jusqu'à présent, les frontaliers résidant en France et travaillant en Suisse, qui avaient choisi d'être assurés en France, pouvaient soit opter pour la Sécurité sociale française, soit pour une assurance privée, moins onéreuse et leur permettant le plus souvent de se faire soigner en France et en Suisse. Le 1^{er} juin 2014, ils n'auront plus d'autres possibilités que de s'affilier à la Sécurité sociale (Sécu). Non seulement ils devront déboursier plus pour leur assurance santé, mais ils devront aussi faire une croix sur des soins en Suisse, à moins de souscrire une ruineuse assurance complémentaire. «Selon un sondage réalisé auprès de nos membres, environ 20% des frontaliers

se font soigner en Suisse», a indiqué le secrétaire général du Groupement transfrontalier européen (GTE), Jean-François Besson, soit environ vingt mille personnes. Ce chiffre comprend aussi bien des frontaliers français que suisses.

Le changement de système en France va avoir des répercussions des deux côtés de la frontière. En Suisse, les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) ont calculé qu'ils risquent de perdre 25 millions de francs par an à cause des personnes qui ne viendront plus chez eux ou qui ne pourront tout simplement plus se le permettre. «En 2011, les patients domiciliés à l'étranger représentaient quatre mille séjours, soit un peu plus de 7% du total», a déclaré Karine Martinez, responsable des affaires extérieures des HUG. Un groupe de travail a été mis en place à l'hôpital afin de réfléchir aux stratégies qui pourraient s'inscrire dans une politique régionale.

Pierre-Alain Schneider, président de l'Association des médecins genevois (AMG), s'attend de son côté à une diminution de l'ordre de 5% du nombre de patients. La baisse pourrait même être moindre, car certaines personnes continueront à se rendre chez leur médecin à leurs frais pour les petits bobos, est persuadé le praticien.

En France voisine, également, le changement de régime aura des conséquences importantes. Pour les traitements lourds, les patients devront aller à Lyon ou à Grenoble. Alors que le réseau hospitalier en Haute-Savoie se densifie et évolue favorablement, la situation est très différente pour le Pays de Gex. Cette région est «un désert hospitalier», a souligné M. Besson. L'accès aux soins de proximité constituera également un problème. Le temps d'attente pour obtenir un rendez-vous risquera d'être très long.

Aujourd'hui, les médecins de France voisine disent déjà qu'ils ne prennent plus de nouveaux patients.

Le GTE va tenter d'obtenir du gouvernement français qu'il offre à nouveau aux frontaliers la possibilité de choisir entre les systèmes suisse et français. «Nous devrions être reçus mi-janvier», a relevé M. Besson, qui émet toutefois des doutes quant à un revirement des autorités. A Genève, le nouveau conseiller d'Etat en charge de la Santé, Mauro Poggia, a demandé l'aide de Berne sur ce dossier.

Face aux complications qui se dessinent, certains frontaliers helvètes propriétaires en France songent à revenir en Suisse. «Les gens qui ont fait le choix du système français d'assurance viennent se renseigner et se sentent floués», a indiqué un responsable d'une agence immobilière de Veigy Foncenex, en Haute-Savoie.

D'autres personnes envisagent de contourner les lois en se domicilia-

fictivement en Suisse pendant quelques mois pour avoir ensuite la possibilité, en tant que nouveau frontalier, de choisir entre la LAMal et la Sécu. Pour le maire de Ferney-Voltaire, François Meylan, la loi mise en place est une incitation à la fraude.

L'élu a dénoncé l'immobilisme de la France dans ce dossier. Selon lui, rien n'a été fait, alors que le changement a été annoncé voilà six ans. Le canton de Genève était prêt à accueillir les patients frontaliers, mais la discussion n'a jamais eu lieu, a regretté M. Meylan.

Pour le maire, l'heure va être au bricolage. Les gens vont se débrouiller comme ils peuvent pour se faire soigner en Suisse et éviter de devoir aller à Annecy ou à Nangy, en Haute-Savoie. M. Meylan ne croit pas que l'Etat français s'engagera dans une chasse aux fraudeurs. ATS



Laisser sa trace, au prix fort

AVALANCHE • La neige a fait quatre victimes ce week-end. Des drames qui rappellent que de nombreux skieurs risquent leur vie hors des pistes.



A Mase, la coulée a emporté trois skieurs et leur guide. Trois sont décédés et l'un est grièvement blessé. KEYSTONE

PHILIPPE VILLARD, AVEC ATS

Dimanche au moment du drame, les trois victimes d'une coulée à Mase (VS) suivaient un cours sur les avalanches. Avec leur guide, les skieurs étaient sur le retour lorsque certains d'entre eux ont été emportés, vers 14h40. Il semble que la coulée se soit déclenchée spontanément. La poisse, la faute à pas de chance, selon un guide qui estime: «On aurait été 99 sur 100 à passer là.»

Dans l'ensemble des Alpes suisses, le risque d'avalanche est actuellement particulièrement marqué (degré 3). La nouvelle couche de neige, tombée la semaine dernière, s'est déposée sur un manteau instable. Résultat, quatre victimes durant le week-end, portant à onze le nombre de personnes emportées par la mort blanche depuis Noël.

Etre responsable

Serge Beslin, directeur de Villars tourisme, estime cependant que «la montagne est un espace de liberté et doit le rester». Une liberté qui doit impérativement rimer avec responsabilité. Car s'engager sous la corde noire et jaune qui délimite le domaine skiable sécurisé, c'est s'aventurer en terrain dangereux... et prendre un

risque physique et éventuellement pénal, en cas de mise en danger d'autrui.

«En forêt, des souches peuvent affleurer»

SERGE BESLIN

«S'engager hors des domaines skiables sécurisés sans connaissance des historiques de neige, c'est courir un risque d'accident. En forêt, des souches peuvent affleurer, sur les hauteurs, il peut subsister des plaques à vent», précise encore Serge Beslin.

Rentabiliser le séjour

Mais skier coûte cher. Alors, quelles que soient les conditions, les passionnés venus de loin et qui ont réservé leur glisse depuis longtemps veulent profiter un maximum de leur séjour. Ils brûlent du désir de rider un couloir, parfois au prix de leur vie.

A l'envie de faire des traces, se superpose aussi ce qu'Eric Balet, directeur des remontées mécaniques de Verbier, englobe sous le concept

«d'une certaine démocratisation de la poudre». Elle repose notamment sur la multiplication des skis extralarges, «qui facilitent l'accès de la poudreuse ou de la neige carton aux skieurs moyens». Le bon matériel agit ainsi comme un supplément de confiance. Ce désir d'absolu est attisé par le marketing de la neige.

Un site comme Verbier s'affiche en pionnier du hors-piste depuis une soixantaine d'années, avec l'ouverture du mont Gelé dès 1959. Mais il ne s'agit pas de n'importe quel hors piste. «Nous offrons des itinéraires à ski sécurisés, mais non damés. S'engager hors-piste hors du domaine skiable relève de la responsabilité de chacun», poursuit le professionnel valaisan.

L'intérêt à sortir des pistes battues bénéficie aussi du puissant vecteur d'image que constituent freeriders et autres descendeurs de l'extrême, qui forgent une autre mythologie du grand ski. «Mais ce sont des professionnels entraînés qui connaissent leurs limites», note Eric Balet.

Pour prévenir les accidents, les stations multiplient donc les efforts

de prévention. Verbier espère diffuser dès les vacances de février, via hôtels, magasins de sport et agences, un prospectus destiné aux skieurs et écoles de ski étrangères. Un complément aux cours et exercices de sauvetage dispensés à la population locale. L'information sur les avalanches est également diffusée au travers de la presse, des sites internet et réseaux sociaux, souligne Serge Beslin de Villars.

Et les guides?

Et les guides de montagne, sont-ils confrontés à des clients qui, pour éviter la frustration d'une course manquée, les inciteraient à prendre tous les risques? «Je ne considère pas qu'ils nous mettent la pression en disant «je veux skier ça ou ça». Je les sens plutôt réceptifs car ils ont aussi payé le prix de notre expérience», confie un guide valaisan qui exerce depuis une bonne quinzaine d'années. Il note même «qu'ils sont de plus en plus nombreux à revendiquer une course sans aucun risque, si bien qu'on doit parfois les motiver». S'il arrive quelque chose, cela relève «de la responsabilité du guide et pas de celle du client», tranche-t-il. ARPRESSE

EN BREF

GERI MÜLLER

L'ambassade d'Israël dément la mise à ban

Bien que l'organisation CEPR, dont il est proche, ait été déclarée hors la loi par le Gouvernement israélien, le conseiller national Geri Müller (Verts) n'est pas interdit d'entrée dans le pays. L'ambassade d'Israël en Suisse a tenu à rectifier les affirmations du quotidien «Haaretz». Le 12 décembre, le Ministère israélien de la défense a désigné quatre organisations basées en Europe comme hors la loi en raison de leur affiliation avec le Hamas. Le Council for European Palestinian Relations (CEPR) figurait sur la liste. Cette organisation s'attache à améliorer le dialogue entre l'Europe et le monde arabe, notamment en organisant des voyages dans les territoires palestiniens pour les parlementaires européens. ATS

LESHOP.CH

Ventes record en 2013

LeShop.ch a enregistré un chiffre d'affaires record l'an dernier. Les ventes du supermarché en ligne de Migros ont décollé de 6% en 2013, totalisant 158,1 millions de francs. La part des achats effectués depuis un appareil mobile a également bondi et s'élève à 32% en 2013, contre 23% l'année dernière et 11% en 2011. Chez le concurrent Coop, les ventes en ligne ont aussi fortement augmenté l'an dernier. ATS

CENTRE-PILOTE

Premiers requérants enregistrés à Zurich

Le centre-pilote de procédure accélérée de Zurich est entré en service hier. Une trentaine de collaborateurs de l'Office fédéral des migrations (ODM) ont enregistré les premiers requérants d'asile. Entre 1300 et 1400 dossiers y seront traités annuellement. Choisis au hasard dans les centres d'enregistrement fédéraux, les requérants affectés au centre-pilote ont commencé par donner leurs empreintes digitales, a indiqué l'ODM hier. Celles-ci ont ensuite été comparées avec les informations des banques de données existantes. L'identification fait partie de la phase préparatoire au même titre que la première audition et les examens médicaux. ATS

INSECTES NUISIBLES

La drosophile du cerisier bien implantée en Suisse

La drosophile du cerisier qui menace les cultures d'arbres fruitiers s'est à nouveau manifestée dans tout le pays en 2013. Les premières captures ont même été effectuées cinq semaines plus tôt que l'année précédente. La drosophile à ailes tachetées (drosophila suzukii) a été signalée en Suisse pour la première fois en 2011. La dangerosité de ce ravageur menace aussi bien les jardiniers amateurs que les professionnels. La station de recherche Agroscope, qui surveille cette mouche, recommande des mesures préventives. Les petits fruits sont particulièrement touchés. ATS

EN BREF

LE GRILLON CHAMPÊTRE ANIMAL DE L'ANNÉE 2014

NATURE On le connaît pour sa stridulation qui accompagne nos étés. Le grillon champêtre a été désigné animal de l'année par Pro Natura. L'organisation veut ainsi attirer l'attention sur la menace que font peser sur son habitat l'intensification de l'agriculture et le mitage du territoire. Les prairies et pâturages ensoleillés perdent toujours plus en surface, constate Pro Natura hier. Comme le grillon champêtre est peu mobile, cela le rend vulnérable. Cette évolution peut même entraîner sa disparition à l'échelle locale. Le grillon champêtre fait figure d'ambassadeur de la nouvelle campagne «Flower Power - prairies arc-en-ciel» de Pro Natura. ATS

INTERVIEW EXPRESS

«C'est le bon moment pour moi de passer à autre chose»



JEAN-LUC VEZ

> Le Fribourgeois de 56 ans a annoncé hier son départ de l'Office fédéral de la police, qu'il dirige depuis 2000. Dès le 1^{er} avril, il travaillera pour le Forum économique mondial (WEF).

Pourquoi ce choix?

Après 13 ans comme directeur de l'Office fédéral de la police, et 27 ans au service de

l'Etat, j'avais besoin de mettre à disposition de la société civile mon expérience et mon réseau, en Suisse et à l'étranger.

Y a-t-il eu mésentente avec la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga?
Non.

Cet été, vous vous étiez déjà présenté comme candidat à la candidature pour le Conseil d'Etat fribourgeois. Signe que vous étiez las de votre poste actuel?

Non. Le Conseil d'Etat constituait une opportunité, cela n'a pas marché (les délégués du PDC fribourgeois lui ont préféré Jean-Pierre Siggen, élu à la succession d'Isabelle Chassot, ndr) Depuis, d'autres possibilités se sont présentées. L'Office fédéral de la police va bien, c'était le bon moment pour moi de passer à autre chose.

En quoi consistera votre travail au WEF?
En tant que directeur de la politique de

sécurité, il m'incombera d'une part d'identifier, à l'attention du Forum économique, les sujets émergents de débats liés à la sécurité dans le monde. D'autre part, mon travail aura une part opérationnelle. Je devrai veiller à ce que les rencontres du WEF à travers le monde se déroulent dans de bonnes conditions de sécurité.

Vous réclamez depuis des années le renforcement des moyens légaux de surveillance pour les policiers. Vous sentez-vous écouté par la politique?

Pendant 13 ans, j'ai fait au Conseil fédéral et au Parlement des propositions que je croyais justes, tout en sachant qu'au final, ce sont eux qui décident. Sont-ils assez à l'écoute? Avec le recul, on parle beaucoup de sécurité quand des événements tragiques, comme des attentats, défraient la chronique, et beaucoup moins le reste du temps. Alors que la sécurité nécessiterait un effort de longue haleine.

PROPOS RECUEILLIS PAR SERGE GUMY

ASSURANCE-INVALIDITÉ

Tests litigieux

Les tests neuropsychologiques pratiqués par l'office AI de Lucerne en cas de demandes litigieuses se heurtent à la critique. L'organisation Pro Infirmis met en doute la pertinence d'examen mesurant l'activité du cerveau.

«De tels tests sont absurdes», a affirmé hier Mark Zumbühl, porte-parole de l'organisation de soutien aux handicapés. Les maladies psychiques n'évoluent souvent pas linéairement, mais par vagues. Les résultats récoltés par le bureau lucernois dépendent donc du moment où les tests sont effectués.

L'office AI de Lucerne a examiné 60 personnes en 2013. La majorité a exagéré sa maladie psychologique, tandis qu'une minorité l'a minimisée. ATS

Le patronat serre les rangs face à l'UDC

VOTATIONS • La libre circulation, menacée par l'initiative contre l'immigration de masse, est jugée vitale par les organisations économiques. La main-d'œuvre indigène ne suffirait pas pour assurer la prospérité suisse.



En rangs d'oignons, les représentants des organisations faitières de l'économie suisse ont défendu hier la libre circulation. KEYSTONE

FRANÇOIS NUSSBAUM

9 février
Toutes les organisations faitières de l'économie étaient là en rangs serrés pour afficher une opposition résolue à l'initiative de l'UDC contre l'immigration de masse. Hier à Berne, le patronat retenait surtout que ce texte, si le peuple l'approuve le 9 février, abolira l'accord sur la libre circulation avec l'Union européenne (UE). Or, assure-t-il, la performance de l'économie helvétique n'est pas possible sans cet accès facilité à la main-d'œuvre extérieure.

«En voulant torpiller la libre circulation, l'UDC joue avec le feu, pour ne pas dire à la roulette russe», lance Hans Hess, président de Swissmem (industrie des machines). Dans son secteur, les besoins en main-d'œuvre spécialisée dépassent l'offre en Suisse. Il faut recruter en Europe si on veut maintenir le degré d'innovation qui permet d'être compétitif.

«Ce serait un coup fatal», renchérit Christoph Mäder, président de scienceindustries (qui comprend notamment le secteur pharmaceutique). Sur les 65 000 personnes travaillant dans ces domaines de pointe, 45% viennent

de l'UE. L'abolition de la libre circulation obligerait en outre les Vingt-Sept à dénoncer d'autres accords bilatéraux, comme ceux sur la recherche ou sur la reconnaissance mutuelle des certifications pour une multitude de produits. Des instruments «vitaux» pour de tels secteurs.

Risque de délocalisation

«On investit beaucoup dans la formation en Suisse, mais c'est insuffisant pour couvrir les besoins», ajoute Thomas Flatt, vice-président d'ICTSwitzerland (technologies de l'information et de la communication). «Pas moins de 1000 places d'apprentissage créées en trois ans», précise-t-il, mais le domaine ICT est en pleine expansion: 177 000 personnes aujourd'hui. Sans recrutement facilité à l'extérieur, la création de valeur (28 milliards par an) «risque de se délocaliser».

Présidente de la Convention patronale de l'industrie horlogère, Elisabeth Zölch craint qu'une mise à mal des accords bilatéraux nuise à la bonne image de la Suisse, surtout pour une branche qui compte autant – et avec succès – sur le «label suisse». Une branche aussi qui, rappelle-t-elle, crée des emplois également dans les régions périphériques. Quant à la qualité

des services de santé, Bernhard Wegmüller, directeur de H+ (les hôpitaux), note qu'elle serait difficile à assurer sans les médecins allemands et le personnel soignant européen.

Sus aux contingents!

Pour Jacques Bourgeois, directeur de l'Union suisse des paysans, l'alternative proposée par l'initiative de l'UDC (retour aux contingents annuels d'étrangers) pénaliserait clairement l'agriculture. Car les permis, en nombres limités, iraient en priorité aux branches à forte valeur ajoutée. Les maraîchers, eux, ne trouveraient plus les 20 000 travailleurs qu'ils engagent en saison. Guglielmo Brentel, président d'Hôtellerie suisse, rappelle que le système de contingents implique des mois d'attente.

Une salve particulièrement violente contre les contingents est venue du directeur de l'Union suisse des arts et métiers, Hans-Ulrich Bigler. Il voit dans la fixation annuelle des contingents au niveau national (et non par branche ou par région), le spectre de l'économie planifiée, avec une bureaucratie étatique, de la paperasse supplémentaire, donc des hausses d'impôts. Non, conclut-il, «la libre circulation n'est pas négociable.»

COMMENTAIRE

De drôles d'arguments

FRANÇOIS NUSSBAUM

«Jamais nous n'avons connu une telle prospérité. Nous vendons nos produits et nos services dans le monde entier. C'est pourquoi les Suisses vont aussi bien.» Valentin Vogt, président de l'Union patronale suisse, explique ensuite que ce succès repose sur un marché du travail flexible, renforcé par la libre circulation, donc qu'il faut rejeter l'initiative de l'UDC sur l'immigration.

Indépendamment de ce raisonnement cossu, la libre circulation mérite d'être défendue. Mais contre qui? L'UDC a décidé de jouer avec le feu en déposant une initiative qui, pour resserrer ses thèses sur l'immigration, n'hésite pas cette fois à s'attaquer de front à l'ensemble de l'économie. Avec, comme objectif, de

rallier un maximum de mécontents, qui ne se reconnaissent pas dans le modèle proposé.

Peut-on cependant dire «vous êtes heureux dans un pays riche, ne sabotez pas cela» à des gens qui, précisément, se sentent exclus de la prospérité? Tout le gratin patronal était réuni hier pour dire le sérieux de la menace que fait peser l'initiative UDC, mais pas un mot à l'adresse de ceux qui pourraient voter oui.

Tiens, davantage de protection salariale? «Non», a décrété Valentin Vogt.

Heinz Karrer, président d'économie suisse, qui refusait de dévoiler les moyens financiers mis dans la campagne, a tenu à préciser: «Ce n'est pas avec de l'argent que nous gagnons, mais avec de bons arguments.» C'est bien parti.

EN BREF

SOIRÉE DE SOLIDARITÉ AVEC LE NICARAGUA

BIENNE A l'occasion du passage en Suisse de la maire sandiniste de La Trinidad, au Nicaragua, et d'un membre du Mouvement communal nicaraguayen (MCN) de cette ville jumelée avec Delémont (JU), une soirée d'échange et de solidarité a lieu ce soir à Bienne (à 18h30 à la salle commune du parc de la Suze, rue Salomé 13; un repas commun est prévu), organisée par le Groupe Nicaragua (jumelage Delémont-La Trinidad), en collaboration avec le jumelage Bienne-San Marcos. Les deux intervenants feront le point sur la situation du Nicaragua et de La Trinidad, ainsi que sur le travail déployé par le MCN local. CGM

SALAIRES ET AVS

Arrimer l'égalité salariale à l'âge de la retraite des femmes

TANIA BURI

Les discussions autour de l'égalité des salaires n'ont de l'âge de la retraite des femmes jamais été aussi concrètes et aussi contextuellement bien positionnées pour trouver une place dans la loi. Les femmes socialistes ont trouvé un moyen de l'arrimer à la hausse. La balle est dans le camp des femmes bourgeoises.

Le dernier dialogue entre les partenaires sociaux pour parvenir à l'égalité salariale est un échec: seules 42 entreprises y ont pris part au début du mois de décembre 2013, alors que le projet tablait sur la participation de 100 entreprises d'ici à la fin février 2014, révèle une étude, commandée par la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga. Tant et si bien que la conseillère fédérale à la tête du Département fédéral de justice et police (DFJP) promet de revenir l'été prochain avec des solutions contraignantes pour forcer les entreprises à aligner leurs barèmes.

Parallèlement, son collègue Alain Berset envisage de faire passer l'âge de la retraite des femmes de 64 à 65 ans dans son projet de prévoyance vieillesse 2020. Il mentionne que le relèvement de l'âge de la retraite doit s'accompagner d'une amélioration dans l'égalité des salaires. Une perche que les femmes socialistes ont saisie.

Et de venir avec une solution clé en main. «Si l'écart entre les salaires des hommes et des femmes passe de 23%

à 22%, l'âge de la retraite pourrait augmenter de un ou deux mois», explique la conseillère nationale Cesla Amarelle (PS/VD) qui porte le projet avec sa collègue Jacqueline Fehr (PS/ZH), vice-présidente du PS. Ce système souple s'adapterait chaque année aux chiffres de l'Office fédéral de la statistique. Une autre variante, concoctée par le professeur zurichois Thomas Gächter, préconise que les patrons alimentent un fonds. Celui-ci permettrait de verser un bonus aux femmes au moment de leur départ à la retraite, qui compenserait le manque à gagner accumulé au cours des ans pour cause de discrimination.

Le contrôle de l'application de l'égalité salariale pourrait aussi être une tâche supplémentaire attribuée aux tripartites, ces commissions qui assurent pour l'heure l'application des mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes. «Une possibilité qui existe dans le canton de Vaud, mais qui est peu appliquée», souligne Cesla Amarelle. «De tels mécanismes ont aussi été élaborés dans d'autres pays européens, mais n'ont guère fait leurs preuves», ajoute celle qui défend avant tout un couplage entre l'égalité salariale et la hausse de l'âge de la retraite.

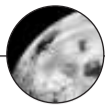
Les femmes des partis gouvernementaux ainsi que les trois conseillères fédérales ont pris connaissance de ce projet lors d'une récente table ronde à Berne. «Pour avan-

cer, cette solution doit absolument être adoptée par les femmes bourgeoises», a poursuivi la socialiste. Pour l'heure, le projet circule dans les rangs des associations féminines avant de rebondir au Parlement, espère-t-elle.

Car, aujourd'hui, celles qui aimeraient faire appliquer le principe de l'égalité salariale se trouvent fort dépourvues: la lésée doit intenter une action en justice, même si le principe de cette égalité est inscrit dans la Constitution fédérale depuis 1981. Tout le monde s'accorde à trouver ce système insuffisant.

De fait, l'écart moyen de salaire entre hommes et femmes reste impressionnant: il s'élève à 23,6% dans le secteur privé (en 2010), dont 37,6% ne peuvent être expliqués de manière objective et sont donc discriminatoires. Et cet écart ne s'est pas réduit au cours des dernières années, rappelle une des deux études sur lesquelles Simonetta Sommaruga et son département s'appuieront pour proposer des mesures.

Au-delà du mécanisme proposé, la réforme de la prévoyance professionnelle des femmes doit passer par une refonte globale, estime Cesla Amarelle. Comme la prévoyance vieillesse dépend du salaire, si celui-ci est bas, la rente qui suivra aussi. La flexibilisation de l'âge de la retraite ou une cotisation dès l'âge de 20 ans et non 25 ans au 2^e pilier pourrait aider les femmes, qui commencent à travailler jeunes. ATS



Enfin assis à la table des négociations

SOUDAN • Les pourparlers de paix entre le gouvernement sud-soudanais et la rébellion menée par l'ex-vice président Riek Machar ont débuté hier en Ethiopie pour tenter de mettre fin aux combats au Soudan du Sud.

Attendues depuis plusieurs jours, les négociations de paix entre le Gouvernement sud-soudanais et la rébellion menée par l'ex-vice président Riek Machar ont officiellement commencé hier après midi à Addis Abeba, a affirmé le Gouvernement éthiopien, au cœur de la médiation. Les discussions doivent porter sur la mise en place d'un cessez-le-feu.

Le Soudan du Sud est ravagé depuis le 15 décembre par des affrontements entre l'armée sud-soudanaise et la rébellion. Alimenté par une rivalité entre le président Salva Kiir et son ex-vice président Riek Machar, limogé en juillet, le conflit a déjà fait des milliers de morts et près de 200 000 déplacés.

Médiation chinoise

Le ministre chinois des Affaires étrangères, Wang Yi, qui entamait hier à Addis Abeba une tournée africaine, a affirmé que



Les présidents soudanais du Sud Salva Kiir (à gauche) et du Nord Omar el-Béchir se sont rencontrés hier à Juba: leurs deux pays ont intérêt à ce que la situation se calme. KEYSTONE

son pays participait aux efforts de médiation.

«Nous suivons de près la situation mouvante au Soudan

du Sud», a-t-il déclaré. «Le représentant spécial du Gouvernement chinois pour les affaires africaines, en visite dans

la région, a rencontré les deux parties.»

La Chine est un acteur clé au Soudan du Sud, en tant que principal acheteur du pétrole sud-soudanais et principal investisseur dans le secteur pétrolier. Or la production pétrolière est d'ores et déjà affectée par le conflit.

Champs pétroliers

Le Soudan du Sud et le Soudan envisagent à cet égard de déployer une «force mixte» pour protéger les champs pétroliers, a annoncé le ministre soudanais des Affaires étrangères, Ali Ahmed Karti. Celui-ci s'est exprimé à l'issue d'une visite express du président soudanais Omar el-Béchir hier à Juba.

Khartoum craint que le conflit chez son voisin sudiste, indépendant depuis 2011, n'affecte sa propre production de pétrole et une économie chancelante.

M. Béchir a plaidé la cause de la paix dans un pays qui a fait sé-

cession du Soudan il y a deux ans et demi, mais qui reste un partenaire économique important. Le Soudan du Sud a en effet hérité de l'immense majorité des réserves pétrolières du Soudan d'avant partition, mais reste tributaire des oléoducs du Nord pour exporter.

Sur le terrain, les combats se sont intensifiés ce week-end et se sont poursuivis hier. L'armée sud-soudanaise tente de reprendre aux rebelles la ville stratégique de Bor, capitale de l'Etat du Jonglei (est), qui a changé trois fois de mains depuis le début de la crise. Les forces gouvernementales disent avancer aussi vers Bentiu, capitale de l'Etat pétrolier d'Unité, également contrôlée par les rebelles.

Depuis trois semaines, des massacres, meurtres, viols à caractère ethnique ont été rapportés dans le pays. Le conflit revêt en effet une dimension ethnique, les Dinka de M. Kiir contre les Nuer de M. Machar.

Présent sur place, le président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) Peter Maurer, s'est dit «particulièrement alarmé par la violence dirigée contre les civils et des gens qui ne participent plus aux hostilités».

Mais un délégué des rebelles aux pourparlers d'Addis Abeba a laissé entendre qu'une solution demanderait du temps. «Notre délégué s'y rend avec l'esprit ouvert», a dit Mabiour Garang. Cependant, les rebelles «doutent de la sincérité du gouvernement», a immédiatement ajouté le fils du chef historique de la rébellion sudiste du temps de la guerre civile avec Khartoum, John Garang, décédé en 2005.

Parmi les points sensibles en discussion à Addis Abeba figure la libération de onze responsables proches de M. Machar, pour qu'ils puissent eux-mêmes rejoindre la table des négociations.

ATS/AFP/REU



Des milliers d'immigrés africains ont manifesté hier et dimanche devant plusieurs ambassades occidentales à Tel Aviv. KEYSTONE

ISRAËL

Des milliers d'immigrés protestent contre leur mise en détention

Des milliers d'immigrés africains ont manifesté hier devant plusieurs ambassades occidentales à Tel Aviv, dont celle de France. Ils dénoncent leur placement par Israël dans un centre de rétention pour une durée illimitée et sans aucun jugement. «Plus de prison», a scandé la foule rassemblée sur la promenade du front de mer devant l'ambassade des Etats-Unis. Des manifestants se sont aussi réunis devant les représentations de la France, de l'Italie, de la Grande-Bretagne, du Canada et de l'Allemagne. Ils souhaitent remettre des lettres réclamant un soutien international à leur campagne contre la nouvelle législation israélienne en matière d'immigration.

Environ 60 000 migrants africains, venant surtout du Soudan et d'Ethiopie, sont entrés en Israël depuis 2006, selon les autorités israéliennes. Beaucoup vivent dans des quartiers déshérités de Tel Aviv et réclament un statut de réfugiés.

Le premier ministre israélien Benjamin Netanyahu juge que leur afflux massif pourrait nuire à la stabilité sociale du pays, qui a déjà érigé en 2012 une clôture à sa frontière avec l'Egypte pour tenter de limiter les entrées sur son territoire. Après le vote de la nouvelle loi, un centre de détention a été ouvert dans le sud du pays. Ses occupants peuvent le quitter dans la journée, mais ils doivent impérativement y passer la nuit.

Selon des groupes de défense des droits de l'homme, plus de 300 personnes ont été arrêtées depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle législation il y a trois semaines. Plus de 10 000 Africains ont déjà manifesté dimanche devant la mairie de Tel Aviv.

Dans un communiqué, Walpurga Englbrecht, représentante en Israël du Haut Commissariat de l'Onu pour les réfugiés (HCR), a exprimé dimanche son inquiétude devant ce centre de «détention illimitée» qui ne correspond pas aux termes de la convention de 1951 sur les réfugiés.

Le ministre israélien de l'Intérieur, Gideon Saar, a rejeté hier ces critiques en affirmant que la grande majorité des immigrés

venaient chercher du travail et pas l'asile. «Mais Israël n'est pas leur maison et nous allons nous efforcer de garantir qu'il ne devient pas un pays d'infiltrés», a-t-il dit à la radio de l'armée.

Le premier ministre Benjamin Netanyahu s'est également montré inflexible. «Les manifestations et les grèves ne serviront à rien», a-t-il déclaré devant le groupe parlementaire du Likoud (droite nationaliste), son parti. «De la même façon que nous avons réussi à bloquer totalement les infiltrations d'illégaux grâce à la clôture de sécurité, nous sommes déterminés à faire sortir ceux qui ont réussi à passer avant la fermeture de la frontière», a promis M. Netanyahu. ATS/REUTERS/AFP

EN BREF

EGYPTE

Les Frères musulmans déposent une plainte auprès de la CPI

Des avocats des Frères musulmans, la confrérie du président égyptien destitué Mohamed Morsi, ont annoncé hier à Londres avoir déposé une plainte auprès de la Cour pénale internationale (CPI). Ils souhaitent obtenir l'ouverture d'une enquête sur de présumés crimes contre l'humanité commis en Egypte. Lors d'une conférence de presse, des avocats représentant le Parti liberté et justice (PLJ), vitrine politique des Frères musulmans, ont expliqué avoir soumis à la CPI une déclaration au nom de l'ancien président Mohamed Morsi dans laquelle il accepte la juridiction internationale. ATS/AFP

FÊLURE AU BASSIN

Angela Merkel a fait une chute à ski de fond en Engadine

Angela Merkel s'est blessée durant les vacances de Noël en faisant une chute à ski de fond en Engadine. Cet accident a contraint la chancelière allemande à annuler plusieurs rendez-vous prévus cette semaine, a annoncé hier son porte-parole Steffen Seibert. «La chancelière ne va pas pouvoir honorer certains des rendez-vous annoncés. Elle a subi un choc important lors d'une chute en ski de fond durant les vacances de Noël et elle souffre d'une fêlure au bassin», a expliqué M. Seibert lors d'une conférence de presse. Elle ne se rendra notamment pas en Pologne demain et ne pourra recevoir jeudi à Berlin le premier ministre luxembourgeois, Xavier Bettel. ATS/AFP

PROCHE-ORIENT

Kerry n'a pas réussi à convaincre Israéliens et Palestiniens

Le secrétaire d'Etat américain a quitté hier le Proche-Orient après une visite de quatre jours. Malgré des discussions intensives, John Kerry n'a pas réussi à convaincre Israël et les Palestiniens de se rallier à son plan de paix. Les diplomates américains avaient averti qu'il ne fallait pas s'attendre à une percée lors de ce 10^e voyage dans la région de M. Kerry. Le diplomate s'est heurté aux positions jusqu'à présent irréconciliables des deux camps. ATS/AFP

ITALIE

Pier Luigi Bersani opéré d'une hémorragie cérébrale

Pier Luigi Bersani, l'ex-dirigeant de la gauche italienne, a été hospitalisé dimanche à Parme à la suite d'une hémorragie cérébrale, a-t-on appris de sources médicales. Il a subi une intervention chirurgicale de quatre heures, selon les médias italiens. Agé de 62 ans, M. Bersani était le chef de file du parti démocrate (PD) aux élections législatives de février dernier. Mais le scrutin n'a pas dégagé de majorité claire au Parlement et a contraint la classe politique à s'entendre sur un gouvernement de large entente gauche-droite. ATS/REUTERS

EN BREF

LE BANGLADESH S'ENFONCE DANS LA CRISE

DACCA Le Bangladesh s'enfonçait dans la crise hier au lendemain de législatives boycottées par l'opposition et endeuillées par une nouvelle flambée de violences. Le parti au pouvoir, qui a largement remporté le scrutin, ne montrait aucun signe d'ouverture. Le résultat du scrutin ne faisait aucun doute, l'Awami League au pouvoir et ses alliés se présentant sans adversaires dans 153 circonscriptions sur 300. Le parti de la première ministre, Sheikh Hasina, a remporté 80% des sièges, ses alliés ou des indépendants s'adjugeant la différence, les résultats étant désormais pratiquement tous connus. ATS/AFP/REU

L'IRAN ABSENT DE LA LISTE DES INVITÉS

PAIX EN SYRIE Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a envoyé hier des invitations pour la conférence de paix sur la Syrie qui doit s'ouvrir le 22 janvier à Montreux, a annoncé l'ONU. L'Iran ne figure pas sur cette première liste d'invités. Un porte-parole de l'ONU a précisé que la question de la participation de l'Iran n'était pas encore tranchée. ATS/AFP

L'ÉGALITÉ INSCRITE DANS LA CONSTITUTION

TUNISIE La Constituante tunisienne a approuvé hier un article du projet de Constitution introduisant pour la première fois dans le pays l'égalité («sans discrimination») entre «citoyens et citoyennes». Les ONG de défense des droits de l'homme estiment néanmoins que la formule est trop réductrice. ATS/AFP

SEIZE MORTS APRÈS UN NOUVEL-AN ARROSÉ

INDONÉSIE Seize Indonésiens sont morts et neuf sont dans un état critique après avoir bu de l'alcool frelaté lors du réveillon du Nouvel-An dans l'est de l'île de Java, a-t-on appris hier de source policière. L'alcool contenait du méthanol. En raison des prix prohibitifs de l'alcool importé, lourdement taxé, la vente d'alcool frelaté est courante en Indonésie. ATS

C'est la guerre parmi les insurgés

IRAK-SYRIE • Un groupe djihadiste lié à al-Qaïda, l'Etat islamique en Irak et au Levant (EIIL), s'est attiré la colère des autres rebelles en Irak et en Syrie. Au point de bouleverser l'échiquier.

JEAN-PIERRE PERRIN

Ce sont deux batailles fondamentales qui se déroulent aujourd'hui au cœur du monde arabe. Et elles ont lieu sur deux fronts inédits. La première bataille a comme théâtre Falloudja, en Irak. L'autre se poursuit à Raqa, une capitale provinciale dans le nord de la Syrie, région très largement contrôlée par la rébellion. Et c'est la même formation dans la mouvance d'al-Qaïda, l'Etat islamique en Irak et au Levant (EIIL), qui est l'épicentre de ces deux batailles et de ce qui apparaît comme un véritable tsunami politique et militaire.

Ces derniers jours, des combattants de cette organisation ont ainsi pris le contrôle de Falloudja, de même qu'une partie de Ramadi, respectivement à 60 et 100 km à l'ouest de la capitale irakienne. En Syrie, après avoir conquis une partie importante du nord du pays, l'EIIL est à présent sur la défensive face à une coalition d'autres groupes rebelles qui, las de ses prétentions hégémoniques, entendent bien l'éliminer. Fait singulier: l'attaque contre l'EIIL est menée essentiellement par des formations elles-mêmes ultra-islamistes, à commencer par le front al-Nosra, lui-même lié à al-Qaïda.

Que se passe-t-il à Falloudja?

Après l'invasion américaine de 2003, qui a chassé Saddam Hussein du pouvoir, les chiïtes, majoritaires en Irak mais totalement marginalisés du temps du défunt raïs, ont pris leur revanche. A la tête du pays, ils n'ont donc pas proposé un partage du pouvoir à la minorité sunnite mais, au contraire, ils l'ont marginalisée, d'où son mécontentement croissant. Celui-ci s'est accru au fil des ans, aggravé par le sentiment d'être stigmatisés par la brutalité des forces de sécurité, chiïtes pour l'essentiel.

Depuis décembre 2012, ce mécontentement s'exprimait dans des camps de protestations établis dans plusieurs régions où les sunnites sont majoritaires. Mais la décision du premier ministre Nouri al-Maliki de démanteler le 30 décembre le principal de ces camps, près de Ramadi, a mis le feu aux poudres. Un tel contexte a permis le retour en force de l'EIIL, en particulier dans la province sunnite d'Anbar où la rébellion islamiste prospérait déjà du temps de la présence militaire américaine.

Qui est l'Etat islamique en Irak et au Levant?

Dès 2004, des groupes islamistes sunnites et baasistes ont affronté l'armée américaine, en particulier à Falloudja, dont ils sont



Ces derniers jours, des combattants de l'Etat islamique en Irak et au Levant (EIIL) ont pris le contrôle de Falloudja (photo). Mais leur attitude hégémonique ne plaît pas aux autres insurgés islamistes. KEYSTONE

parvenus à s'emparer. Il faudra deux batailles pour les en déloger au cours desquelles les forces américaines auront leurs plus fortes pertes depuis la guerre du Vietnam. L'un des chefs rebelles est le Jordanien Abou Moussab al-Zarqawi. La même année, avec d'autres groupes, il va créer al-Qaïda en Mésopotamie, qui sera avalisée par Oussama Ben Laden, et auquel il donne deux buts: affronter l'armée américaine et terroriser les chiïtes. Ce double djihad va donner lieu à une campagne terrifiante d'attentats, suicides ou non, et s'ensuivra un début de guerre civile.

Les autorités américaines imputent à Zarqawi 700 actes de terrorisme et offrent une récompense de 25 millions de dollars pour sa capture - la même somme que pour Ben Laden. Sa mort, le 8 juin 2006, va affaiblir l'organisation, de même que la technique de contre-insurrection élaborée par le général américain - et futur chef de la CIA - David Petraeus. Mais l'EIIL est comme un dragon

à plusieurs têtes. Il va resurgir en avril 2013, cette fois en Syrie, à la faveur de la rébellion, et sous un autre nom: l'Etat islamique en Irak et au Levant qui regroupe des islamistes irakiens et syriens. Très vite, il va s'imposer comme l'un des groupes les plus importants de la rébellion. Il va montrer d'emblée sa vraie nature en faisant fouetter puis exécuter devant ses parents un gamin de 15 ans qui avait mentionné le nom de Mahomet d'une manière jugée inconvenante.

A la différence aussi de l'autre formation liée à al-Qaïda, le Front al-Nosra, qui cherche à se coaliser avec les autres forces de la rébellion, l'EIIL est totalement engagé dans une logique hégémonique. «Il a tiré les leçons de son échec en Irak et cherche à écraser toutes les autres composantes de la rébellion, étant persuadé que celles-ci auront tôt ou tard la même intention à son égard», souligne un expert qui ne veut pas être cité. C'est ce même groupe qui va revenir en Irak, profitant de la conti-

nuité du pays sunnite, et s'emparer de plusieurs localités importantes.

Que se passe-t-il à Raqa?

Dans sa folie meurtrière, l'EIIL est allé trop loin, ce qui a incité des milliers de Syriens favorables à la rébellion à se rallier au régime. D'où la réaction des autres composantes de l'insurrection qui étaient jusqu'à récemment alliées à l'EIIL face à Bachar al-Assad. Et l'ouverture d'un nouveau front, vendredi, après des mois de tensions. Pour les groupes coalisés, il s'agit à présent de chasser l'EIIL de son bastion de Raqa, où son QG est actuellement assiégé. «Ils sont parvenus à libérer 50 prisonniers syriens détenus par l'EIIL dans un autre bâtiment», rapportait hier l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH). Cette nouvelle guerre au sein de la rébellion intervient à moins de deux semaines d'une conférence de paix qui doit s'ouvrir le 22 janvier en Suisse. © LIBÉRATION

TOULOUSE

Un djihadiste français est mort en kamikaze en Syrie

Les parents d'un jeune djihadiste français parti en Syrie combattre les troupes de Bachar al-Assad viennent d'apprendre sa mort par SMS, a-t-on appris hier auprès du père du jeune homme. Il est décédé dans une opération kamikaze, quelques mois après son demi-frère.

La mère, Dominique Bons, a reçu le 2 janvier un SMS lui annonçant la mort de son fils Nicolas, 30 ans, a expliqué à l'AFP son ex-époux, Gérard Bons.

«J'ai rappelé le numéro syrien affiché sur mon portable. Un homme parlant le français m'a expliqué que Nicolas s'était fait exploser avec un camion, avec un autre combattant, le 22 décembre, dans la région de Homs», a déclaré Dominique Bons au quotidien «Libération».

Joint par l'AFP au téléphone en Guyane, où il réside, M. Bons a expliqué avoir tenté en vain d'appeler son fils Nicolas à plusieurs reprises pour lui souhaiter son anniversaire le 23 décembre.

«Je n'aurais jamais cru qu'il en arriverait à ce niveau-là dans cette religion. C'est abominable», a ajouté le chef d'entreprise dont le deuxième fils, demi-frère de Nicolas, Jean-Daniel, avait été tué début août en Syrie à l'âge de 22 ans.

Tous deux convertis à l'islam, ils avaient rejoint la Syrie en mars, via l'Espagne et la Turquie, faisant croire alors à leurs proches qu'ils s'enfuyaient pour la Thaïlande. Là-bas, ils auraient rejoint les rangs de l'Etat islamique en Irak et au Levant (EIIL), proche d'al-Qaïda.

Nicolas «m'avait toujours dit qu'il n'avait pas le courage de Jean-Daniel pour aller combattre. Il disait qu'il restait à l'arrière, qu'il faisait du prosélytisme. J'en veux vraiment aux gens qu'il ont conditionné. Parce qu'il a été conditionné, incontestablement, pour mener une action comme ça. Ce sont des assassins», a accusé M. Bons. ATS/AFP

FRANCE

Paris recommande de censurer Dieudonné

Le gouvernement français a décidé hier d'agir pour empêcher les représentations de Dieudonné, l'homme de spectacle controversé déjà condamné pour antisémitisme. L'opportunité d'une mesure d'interdiction divise néanmoins les associations antiracistes.

A quelques jours du début d'une tournée en France de Dieudonné M'Bala M'Bala, 47 ans, qui commence jeudi par Nantes (ouest), le ministre de l'Intérieur Manuel Valls, avec l'accord du premier ministre Jean-Marc Ayrault, a adressé une circulaire aux préfets, rappelant qu'«ils peuvent interdire un spectacle pour risque de trouble à l'ordre public».

Cette instruction «permettra de prendre des dispositions pour empêcher la banalisation des propos antisémites», ont expliqué les services du chef du gouvernement. Dans le passé, des municipalités qui avaient cherché à interdire les spectacles du comédien avaient été déboutées



Dieudonné a annoncé qu'il contestera en justice toute interdiction de son spectacle. KEYSTONE

par la justice au nom de la liberté d'expression.

Dieudonné a d'ailleurs indiqué hier, par l'intermédiaire de son avocat Jacques Verdier, qu'il contestera devant la justice administrative toute décision d'interdiction de son spectacle.

Mais selon des sources proches du dossier, les préfets peuvent s'appuyer sur les manifestations d'hostilité à Dieudonné pour invoquer un risque de trouble à l'ordre public.

Le comédien a déjà rodé à Paris son spectacle «Le Mur», dans le-

quel il multiplie les charges contre «les Juifs», «la juiverie» ou «kippa city».

A Nantes, environ 5000 billets ont été vendus. Les célèbres chasseurs de nazis Serge et Beate Klarsfeld et leur fils l'avocat Arno Klarsfeld, au nom des Fils et filles des déportés juifs de France, ont appelé à manifester demain dans cette métropole de l'Ouest pour demander l'interdiction du one-man-show.

Le Conseil représentatif des institutions juives de France (Crif) a lui aussi appelé à «une mobilisation républicaine dans chacune des villes où aura lieu un spectacle de Dieudonné».

En revanche, la Ligue des droits de l'homme (LDH) a estimé que tenter d'interdire ses spectacles pourrait s'avérer «contre-productif», avec le risque de «fédérer autour de Dieudonné une sympathie réactionnelle de ceux qui se considèrent [...] opprimés, socialement ou politiquement».

ATS/AFP



«L'esprit de Gezi a imprégné les Turcs»

INTERVIEW • Cinéaste, syndicaliste, député, Sirri Süreyya Önder aimerait incarner sur la scène politique l'esprit de résistance du mouvement du parc Gezi. Avec son nouveau parti, il brigue la mairie d'Istanbul, fief d'Erdogan.

PROPOS RECUEILLIS À ISTANBUL
PAR CLÉMENT GIRARDOT

Parlementaire depuis moins de trois ans, Sirri Süreyya Önder ne manque pourtant pas d'ambitions. Le cinéaste stambouliote vient en effet de cofonder un parti qui aspire à bouleverser de fond en comble le panorama politique turc, en rassemblant la gauche et les minorités, notamment le mouvement kurde. Le HDP (Parti démocratique des peuples) vise notamment à s'implanter dans l'ouest du pays, où le parti de gauche pro-kurde BDP est peu influent. Avec à la clé un probable processus de fusion.

En sa faveur, Sirri Süreyya Önder peut faire valoir une forte personnalité et un engagement remarqué aux côtés du mouvement contestataire qui sauva, au printemps dernier, le parc de Gezi des bulldozers de l'AKP. C'est d'ailleurs lors de la prochaine municipale de mars à Istanbul que cet intellectuel de 51 ans essuiera les plâtres pour sa jeune formation, en tentant de faire vaciller le parti gouvernemental dans son fief stambouliote.

Tour à tour apprenti photographe, syndicaliste, prisonnier politique dans les années 1980, acteur, réalisateur, éditeur, Sirri Süreyya Önder a fait son entrée en politique lors des élections législatives de 2011. Elu sur la liste du parti pro-kurde BDP (Parti pour la paix et la démocratie), le néo-député se fait vite remarquer par son style décontracté, son franc-parler et un sens de l'humour qui détonnent dans le paysage politique turc.

En mai et juin dernier, quand la jeunesse stambouliote occupe la rue pour défendre le parc Gezi contre un projet de centre commercial et de mosquée, Sirri Süreyya Önder est un des rares hommes politiques présents aux côtés des activistes. Face à l'offensive médiatique du premier ministre Recep Tayyip Erdogan pour discréditer les manifestants, il se fait le relais de leurs aspirations démocratiques sur les plateaux de télévision. Au parlement, il va même jusqu'à exhiber sa blessure au ventre, due à l'impact d'une cartouche de gaz lacrymogène, pour dénoncer la violence policière.

Avec un Erdogan affaibli, Sirri Süreyya Önder se dit prêt désormais à incarner une alternative aux politiques néolibérales et nationalistes des partis



Le député turc Sirri Süreyya Önder sur l'avenue de Cihangir. A l'arrière-plan, le parc de Cihangir, détruit en 2008 pour être déplacé au sommet d'un parking couvert. CGT

qui dominent la Turquie depuis des décennies.

Avec le scandale de corruption qui a éclaté fin décembre, le gouvernement islamo-conservateur (AKP) est à nouveau en difficulté sur sa politique d'aménagement du territoire. Comment réagissez-vous, six mois après l'affaire du parc Gezi?

Sirri Süreyya Önder: Cette affaire de corruption est sans précédent. Jusque-là, seuls les journaux d'opposition avaient osé parler de la manière dont l'AKP opère les changements urbains et attribue les marchés publics. Or on touche là à des points sensibles, même la gestion des cimetières et des lieux de culte est concernée!

Je suis heureux de voir que la corruption scandalise encore l'opinion publique! Il existait en Turquie une mansuétude aberrante envers l'AKP. Cette complaisance était aussi valable pour les grands patrons. Mais le bloc

du capital s'est fissuré et cette affaire irrite fortement le peuple. D'autant que le pouvoir et ceux qui lui sont associés dans ce vol à grande échelle tentent de couvrir les faits par des manipulations plutôt que de rendre des comptes.

Le premier ministre a effectué un remaniement ministériel, sera-ce suffisant?

Je ne pense pas. On parle tout de même d'un pouvoir exécutif qui a tenté d'empêcher une procédure judiciaire! Cela dit, je me méfie de tous les actes d'accusation émanant de la justice turque. Il faut voir les deux côtés de la médaille. La lutte est si forte entre Erdogan et la confrérie de Fetullah Gülen (qui serait à l'origine des enquêtes policières contre les ministres incriminés, *ndlr*) qu'ils sont prêts à se lancer mutuellement des accusations mensongères. Et les allégations remontent jusqu'au premier ministre!

Nous avons demandé la tenue d'élections anticipées mais les autres partis ne nous ont pas suivis. Les élections à venir (*municipales et présidentielles en 2014, législatives en 2015, ndlr*) détermineront le destin de la Turquie pour les dix années à venir. Mais l'impact de cette affaire va au-delà du résultat des urnes.

Le pays avait déjà été secoué ce printemps par le mouvement de Gezi. Quel héritage laisse-t-il?

Le sens de la solidarité, jusque-là très présent dans la littérature, s'est concrétisé dans la réalité et cela a commencé à se refléter dans de nombreux domaines. Ce développement est très positif. C'est la première fois qu'une contestation sociale aussi large dénonce les dérives autoritaires et totalitaires du pouvoir. Le peuple, que les autorités voulaient tenir à distance, participe maintenant de manière très concrète au processus de décision.

Où s'incarne désormais l'esprit de résistance de Gezi?

Peut-être que cela ne se voit pas mais Gezi a affecté la conscience de tout un chacun. Je pense que, sous des formes différentes, le mouvement existe toujours et va continuer. L'exemple le plus flagrant est celui des forums qui se tiennent dans les parcs.

Malgré la victoire de ce printemps, la bétonisation d'Istanbul continue.

Nous démolirons tout cela. Comme le dit un proverbe amérindien: «Quand ils auront coupé le dernier arbre, quand ils auront pollué la dernière rivière, ils s'apercevront que l'argent ne se mange pas.» Nous devons montrer où cette politique nous mène et la contester. Bientôt, il sera impossible de respirer ou de sortir de chez soi pour aller se promener.

Mais Istanbul est devenue une ville globale qui croît sans cesse. Un

retour en arrière est-il possible? Il existe une limite géographique à cet élargissement. Il faut aussi regarder quel est l'impact de l'avènement de cette ville globale. Généralement, ce sont les habitants dont les conditions de vie se dégradent qui en paient l'addition. Il faut porter un coup d'arrêt à cela et tout mettre en œuvre pour qu'Istanbul soit plus vivable.

Avec deux autres députés du BDP, vous venez de fonder un nouveau parti, le HDP (Parti démocratique des peuples) qui ambitionne de rassembler la gauche et le mouvement kurde. Ce n'est pas une idée nouvelle. Pourquoi cela pourrait réussir aujourd'hui?

C'est vrai que ce rassemblement a été entrepris à de nombreuses reprises. Mais pour aboutir à l'unité, on voulait toujours que chacun renie sa singularité. Je suis l'un des fondateurs du HDP et avant de lancer ce parti, nous sommes passés par une longue phase de débats. Le HDP garantira la liberté de ses composantes. Cette dynamique de rassemblement a commencé lors des élections législatives de 2011 et s'est élargie jusqu'à présent. Cela nous donne bon espoir pour réussir lors des élections à venir.

En mars, vous vous présenterez à la Mairie d'Istanbul. Or, l'AKP et ses prédécesseurs ont remporté tous les scrutins locaux à Istanbul depuis 1994. Vous attendez-vous à un résultat différent?

Oui. Peut-être pour la première fois, les électeurs se décideront en fonction des enjeux urbains et non de leurs convictions politiques. Dans l'histoire des élections municipales à Istanbul, beaucoup d'exemples nous montrent qu'une personnalité peu connue peut l'emporter face à celui qui est considéré comme le plus puissant et imbattable. Nous voulons remporter la Mairie d'Istanbul, mais si ce n'est pas le cas nous mettrons sur pied une opposition efficace.!

Le contenu de cette page est réalisé par la rédaction du Courrier. Il n'engage que sa responsabilité. Dans sa politique d'information, la Fédération genevoise de coopération soutient cette rubrique, à travers les fonds attribués par la Ville de Genève.

FEDERATION GENEVOISE DE COOPERATION

«Un film sur le massacre des alévis de Marash»

L'AKP répète souvent que l'économie turque s'est fortement développée. Est-ce que la situation économique et sociale s'est améliorée?

L'économie tient debout grâce à l'afflux de liquidités. Mais nous ne pouvons pas réellement parler de développement alors que le taux de chômage augmente. En partant de ce constat, dire que l'économie va bien est une illusion.

Pourquoi le premier ministre Erdogan vient-il de lancer une polémique sur l'immoralité de la mixité dans les logements pour étudiants?

C'est d'abord la conséquence naturelle de sa vision conservatrice de la société. Ensuite, il a voulu manipuler l'agenda politico-médiatique. Il a besoin, sans cesse, de créer une atmosphère de tension pour diriger.

Que pensez-vous de la politique syrienne de la Turquie?

Je pense que la Turquie a adopté une approche impérialiste.

La Turquie a-t-elle soutenu Al-Qaïda?

Peut-être qu'aujourd'hui ça ne se fait plus au grand jour, mais au départ elle a apporté un soutien à Al-

Qaïda au niveau de la logistique militaire et politique.

Est-ce que le cinéma vous manque?

Je n'ai pas beaucoup de temps libre mais je continue à écrire.

Avez-vous un nouveau projet de film?

J'ai un projet qui est resté à moitié achevé. Je ne pense pas me représenter pour un autre mandat de parlementaire en 2015, donc je pourrai tourner ce film dont le sujet est le massacre des alévis de Marash en 1978.

PROPOS RECUEILLIS PAR CGT

Le soutien d'Abdullah Öcalan

Abdullah Öcalan soutient votre parti, existe-t-il des liens entre le HDP et le PKK?

Abdullah Öcalan pousse depuis presque cinq ans à la création d'une telle formation. En effet, si vous restez sur une position strictement nationaliste kurde, vous ne dépasserez jamais le seuil des 10% (*quorum national au parlement qui défavorise les formations locales ou minoritaires, ndlr*). Depuis cinq ans, Öcalan affirme que l'enjeu principal est la démocratisation de toute la Turquie, et, pour cela, il faut adopter une approche inclusive. Il soutient donc le HDP mais nous n'avons aucun lien organique avec le PKK.

Le processus de paix entre l'Etat turc et le PKK est-il à l'arrêt?

En ce moment, il est dans une phase difficile. Mais on ne peut pas dire qu'il est stoppé tant qu'Abdullah Öcalan, qui est l'initiateur de ce processus, n'a pas fait de déclaration allant dans ce sens.

Lors des dernières élections, l'Etat a exercé de fortes pressions sur les candidats pro-kurdes, pensez-vous que cela va se reproduire?

Non, nous devrions travailler plus sereinement. Mais depuis les élections précédentes, 8000 membres du BDP ont été arrêtés et emprisonnés!

PROPOS RECUEILLIS PAR CGT